L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 12 AVRIL 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Buteur & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 12 AVRIL 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

PAR B. ONORATO—Propriétés désirables et de valeur dans le Deuxième District. Ancel. six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Company. Ancel, meubles de maison, effets mobiliers, etc.

PAR W. A. KERNAGHAN—Grande vente de propriétés de hatture, deux magnifiques îlots de terre faisant face au fleuve et à l'avenue Napoléon. Portion de terre touchant au Louisiana Ice Works.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Vente d'un droit de patente.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriété de valeur dans le Deuxième et Troisième District.

LE BATEAU-POISSON, EN FRANCE.

On me demande, de toutes parts—écrit EMILE GAUTIER, dans le *Figaro*—ce que, depuis la dramatique aventure du 27 novembre—*cujus pars magna fui*—il est advenu du bateau sous-marin de Cherbourg. Nombre de nos lecteurs, qui, sur la foi de nos renseignements, recueillis chez Neptune, avaient cru pouvoir échafauder sur l'échine de bronze du *Goubet* les plus mirifiques espérances, s'étonnent du silence qui s'est fait inopinément autour du mystérieux engin. Lui serait-il donc arrivé malheur ? Se serait-on mépris sur sa valeur et son avenir ? Aurait-il fait naufrage au port ? Se serait il achoppé, au dernier moment, à des difficultés inéluctables et imprévues, et les patriotes n'auraient-ils fait, une fois de plus, qu'un beau rêve ?

Que les patriotes se rassurent ! Non seulement petit bateau-poisson vit encore, mais il touche au triomphe suprême. Ce n'est plus qu'une question de jours.

La meilleure satisfaction que nous puissions donner, à ce propos, à tant de légitimes inquiétudes, c'est d'inviter les curieux à venir voir les photographies exposées—en compagnie d'un œuf de bois qui a sa légende, car il a servi à dépêcher un télégramme au *Figaro* de six mètres de fond—dans notre salle des dépêches. Ces photographies représentent, d'après les épreuves instantanées prises par M. Beares, photographe à Cherbourg, les dernières expériences auxquelles le *Goubet* vient de se livrer récemment, avec un plein et entier succès, dans le bassin du Commerce.

La lumière, en effet, n'est plus sous le boisseau.

Voilà aux semaines que le *Goubet* a quitté l'arsenal, où il s'était complaisamment *quinze mois*, où les gens du métier le regardaient un peu comme un intrus et un gêneur, pour aller mouiller dans le bassin du Commerce et où la population tout entière a pu applaudir à ses bizarres évolutions. C'est le 30 janvier, par une mer démontée, que, sans guide ni remorqueur, deux simples matelots, qui ne sont ni des savants ni des ingénieurs, ont opéré ce déménagement, à travers le dédale de chaînes d'amarrage, de radeaux, de bouées, de corps morts et de navires à l'ancre encombrant l'entrée du port.

Les essais auxquels s'est livré depuis le *Goubet* dans le bassin du Commerce n'ont rien de particulièrement neuf. Les lecteurs du *Figaro* savent parfaitement de longue date que la stabilité du *Goubet*, sa manniabilité, son aptitude à gouverner droit, sa miraculeuse faculté de pouvoir se tenir immobile horizontalement sous l'eau à une profondeur déterminée, à la différence de tous les autres bateaux *sous-marins*, comme le *Gymnote*, par exemple, qui, lui, ne peut, quoiqu'en tant qu'il plonge) qu'à la condition d'être en marche, son habitabilité, enfin, ne sont plus à démontrer.

Il est évident que demeurer entre deux eaux, à 3 mètres 50 de profondeur, quatre heures durant, y déjeuner tranquillement, comme l'a fait, le 16 février, l'équipage du *Goubet*, devant des centaines de témoins, ne devait être qu'un jeu pour deux tritons qui, le 1er mai 1889 lors des premières expériences officielles, étaient déjà restés immergés pendant huit heures consécutives, sans s'en porter pire ma foi, que mieux !

Mais ces essais, faits sans amarres, sans secours possible d'aucune sorte, auront eu au moins l'avantage de recevoir la considération de l'opinion publique, qui, n'ayant point de préventions, a pu se convaincre ainsi de visu que tout ce qu'en avait publié de plus paradoxal sur ce roman de Jules Verne en action était plutôt au-dessous de la réalité.

Il ne reste plus au *Goubet* qu'à démontrer—toujours *coram populo*—qu'il est aussi apte à naviguer sous l'eau qu'à la surface.

C'est ce que l'inventeur, retardé jusqu'ici par une foule de préparatifs compliqués, se propose d'entreprendre avant peu, au mois. Lorsque le bateau sous la [illegible] devant les représentants de la marine, de la presse et toute la population cherbourgeoise ému ensemble, le *Goubet* va exécuter une série de long des quais, [illegible] immergés, s'ils sont-marins et de [illegible] demi-douzaine de navires à l'ancre, il [illegible] diablement difficile de nier que le problème soit enfin résolu.

Telles sont les intentions formelles de M. Goubet. Or, comme M. Goubet a jusqu'ici tenu strictement toutes les promesses qu'il avait faites, à commencer par celles que les connaisseurs déclaraient à l'avance, et au nom de leur science, absolument irréalisables, utopiques et folles, j'ai bien quelques raisons d'espérer et de croire en sa parole.

Je ne suis pas le seul, au surplus, et cet avis est partagé par plus d'un homme du métier, par plus d'un spécialiste autorisé. Les deux lettres suivantes, récemment adressées à M. Goubet par un ancien ministre de la marine, et que j'ai réussi, non sans peine, à arracher à la discrétion et à la modestie farouches du destinataire, en sont un éclatant témoignage.

La [illegible], le 17 février 1890.

Cher monsieur,

Je suis bien heureux des nouvelles que je reçois de vos dernières et *étranges décisives* expériences du *Goubet*. Vous méritez au but. Je vous en remercie au nom de la France, au nom de tous ceux qui en tout dans la marche invincible du progrès de l'intelligence, de la volonté et de la raison humaines. Cette foi qui soulève les montagnes, cette science, qui transforme le monde, ce sont les vôtres, ce, par ellesn, nos espérances seront délivrées.

Grâce à vous la France aura une arme supérieure dans la guerre dont elle est menacée, et plus tard également grâce à vous, l'humanité tout entière prendre possession de ce domaine jusqu'alors inexploré : les profondeurs de l'Océan.

Ces prévisions ne sont-elles que les généreuses illusions d'un esprit chimérique ? Qui oserait le dire après un regard jeté en arrière vers la première année de ce siècle qui finit ? Le passé est ici le gage de l'avenir.

D'autres, sans doute, tiennent un autre langage. Ils prennent une défiance à la hauteur de l'étroitesse de leur esprit pour la réserve de la sagesse, et s'abusent les deux. Le vieil adage est attendu par les photographes que vous avez eu le soin de faire remettre. *C'est ainsi que se déroule le mouvement à tout qui le nient* ! C'est aussi que cette fausse prudence, cette fausse sagesse, si bien cette envie secrète qu'excite toujours le succès ont réduites à s'élever vaincues. Contre elles, la lutte est toujours douloureuse, mais, je la répète, vous tenez au but et si vous avez besoin d'autres forces que celles que vous trouvez en vous-même, soyez bien sûr que bien d'autres que moi—avec moi—suivront de leurs vœux et applaudiront à vos efforts.

Agréez, etc.

Amiral AUBE.

Lorient, le 8 mars 1890.

Cher monsieur,

Je n'ai pas oublié à la mémoire les témoignages de mes bontés. Mais comme elles m'ont vous m'accueillez et notre nouveau prédécesseur et je tiens comme que m'inspirent de vos patriotiques efforts et votre caractère, je regarde comme un devoir envers moi-même de vous laisser absolument maître de rendre publiques les deux lettres que je vous ai écrites, qui sont l'expression exacte des sentiments dont je vous prie d'agréer la nouvelle assurance, et, avec elle, tous les vœux que *je fais* pour votre succès définitif et *indécatif*.

Amiral AUBE.

Enfin, nous recevons de Cherbourg le télégramme suivant, qui confirme absolument nos prévisions :

Cherbourg, 28 mars.

"Le bateau-poisson le *Goubet* a fait aujourd'hui une longue promenade de deux heures en rade, *d'un mètre de profondeur au-dessous de la surface des flots*.

"Il a contourné les bouées sous marines avec une grande aisance et une incroyable sûreté, virant autour d'elles, toujours entre deux eaux, en les effleurant presque.

"La preuve de la facilité que possède le *Goubet* de se diriger sous l'eau aussi bien qu'à la surface est donc définitivement faite.

"L'appareil de vision, inventé par M. Lisis, fonctionne parfaitement et simplifié par M. Goubet, a fonctionné à ravir.

"A bientôt les dernières et suprêmes expériences."

En voilà assez, j'imagine, pour ébranler les incrédules et remettre aux pessimistes un peu de baume au cœur !

LOUISIANE.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 5 avril :

Samedi soir, une des dalles à rizière dans le voisinage de l'ancienne crevasse Davis, a cédé. Sans l'aide donnée, à temps, par MM. Grant et Krutschnitt, des chemins de fer Texas, Pacific et Southern Pacific, nous aurions eu la répétition de la crevasse Davis, de 1884. Par bonheur, un gardien se trouvait dans les voisinages pendant la nuit. Il s'aperçut que la coupure cédait et laissait passer l'eau ; il donna le signal et, bientôt, le secours arriva. Ceci est une leçon pour notre population. Les autorités de paroisse ne devraient pas permettre l'existence de digues anciennes ou défectueuses. Cela n'empêchera pas nos fermiers de cultiver le riz, mais il faut que les biens et les existences de la population soient protégés. Nous devons féliciter et remercier publiquement MM. Grant et Krutschnitt, de l'énergie, de la diligence, dont ils ont fait preuve en cette occasion.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 5 avril :

Notre contrée des Attakapas devrait être un vaste champ de cannes, avec un grand nombre de sucreries centrales — moulins on batteries de diffusion : soit 100,000 acres de cannes. Nous devrions avoir des raffineries d'une énorme capacité, établies de distance en distance, le long des cours d'eau ou à la portée des chemins de fer. Nous devrions faire la loi sur les marchés au sucre.

Nous ne reporter était invité, dernièrement, à visiter le Grand Coteau, les prairies Basse, Laurent et Port Barré. Il n'y a là que des terres riches, bien drainées, parfaitement propres à la culture de la canne.

Nos conversations avec les populations se réunment, toutes, en cent : "Nous voulons nous adonner à la culture de la canne. Ne pouvez-vous déterminer quelques capitalistes à se lancer dans l'entreprise, à construire des usines centrales ? Nous sommes fatigués du coton."

M. Joseph Friezart, qui est un grand propriétaire de terres, dans différentes parties des Attakapas, nous disait, récemment, qu'il était prêt à donner de vastes terrains, à ceux qui voudraient bâtir des usines centrales.

M. Agricole Olivier, qui a de gros intérêts dans la même localité, la prairie Basse, est en train de faire signer une liste parmi les fermiers qui, non seulement, sont partisans des usines centrales, mais qui verseraient volontiers une certaine somme d'argent, si ils savaient que c'est le moyen de tirer un revenu convenable de leurs terres ; aussi les capitalistes sont ils chaleureusement invités à parcourir le pays. Il leur suffira de causer, quelque temps, avec *nos* honnêtes fermiers pour comprendre qu'il y a là d'excellentes placements à faire.

—La localité de Washington, paroisse St-Landry, est la première de notre région, qui ait pris des mesures pratiques, pour l'établissement d'une filature de coton. Une compagnie a été organisée au capital de $75,000. Voici les noms des directeurs : MM. Willis Prescott, Ch. Antonio, Thos. Sully, M. A. Schmidt, L. Wolff, F. M. Wartelle, Thos. C. Gibbons, Thos. N. Blake, E. Dalnissan.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 5 avril :

M. P. Rooney cultive, maintenant, la cause sur sa propriété de Mayville, à l'aide de travailleurs blancs, et il en est enchanté.

M. Bernard Haydel, sur Stonewall, en dit autant des blancs qu'il emploie pour le compte de M. Lanaux.

—Les dernières nouvelles des levées sont bonnes. Ces levées sont solides et on les fortifie tous les jours. Le fleuve monte légèrement, mais il n'a pas encore atteint la hauteur qu'il avait avant l'automne dernier.

Au dessus le fleuve est stationnaire; nous pouvons donc nous attendre à une autre baisse.

M P G Haile a pris les niveaux de la Point du Racourci ; il a trouvé que l'eau était de 36 pouces au-dessous de la plus haute marque de 1882. Du 19 mars au 1er avril, il y a eu baisse de trois pouces, à ce point.

—M J B Churchill, de l'habitation Alma, a envoyé aux équipe d'ouvriers, avec des attelages, au Bayou Grosse Tête, sous la direction de M Wm Gross, pour transporter le moulin et le matériel qu'il a acheté pour sa propriété Alma.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 5 avril :

Les études préliminaires pour la ligne Louisiana Midland, à partir d'un point sur le Tèche, au-dessous de la Nouvelle-Ibérie, jusqu'à Perry Bridge, sur le bayou Vermilion, juste au-dessous d'Abbeville, viennent d'être achevées par M. Smedes, ingénieur civil. Nous lisons, à ce propos, dans le *Méridional*, à la date du 25 mars : Le bruit court que cinq cents hommes doivent commencer, la semaine prochaine, les travaux du chemin de fer "Louisiana Perry Bridge au Great Eastern." [illegible]

Lisez toutes les annonces des médecines de printemps et choisissez alors la Salsepareille d'Ayer, la meilleure pour purifier le sang.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE. CE QUE DIT DE LUI UN JOURNAL DE LONDRES. — Un journal de Londres termine ainsi sa correspondance de Berlin :

"Non seulement l'Empereur sera probablement son propre chancelier, mais encore son propre ministre de l'intérieur et des affaires étrangères ; son propre chef d'état-major, son propre amiral de la flotte, et peut-être son propre bourreau."

MEN, WOMEN AND CHILDREN WHO USE

WOLFF'S ACME BLACKING

SAY IT IS WATER-PROOF. HANDSOME POLISH. LEATHER PRESERVER. A SHINE LASTS A WEEK. A PERFECT HARNESS DRESSING

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

Le Pape et l'empereur d'Allemagne.

A L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN.

Le *Moniteur de l'empire*, à Berlin, a publié la correspondance qui a été échangée entre l'empereur Guillaume II et le Pape Léon XIII, au sujet de la conférence internationale ouvrière. Voici la lettre que l'empereur adresse, le 8 mars, au Pape :

Très auguste Pontife,

Les nobles manifestations par lesquelles Votre Sainteté a toujours fait valoir son influence en faveur des pauvres et délaissés de la société humaine me donnent l'espoir que la conférence internationale qui, sur mon invitation, se réunira à Berlin, le 15 de ce mois, attirera l'intérêt de Votre Sainteté et qu'elle suivra avec sympathie la marche des délibérations ayant pour but d'améliorer le sort des ouvriers.

A ce point de vue, je crois de mon devoir de faire parvenir à Votre Sainteté le programme qui doit servir de base aux travaux de la conférence, dont le succès serait singulièrement facilité si Votre Sainteté voulait prêter à l'œuvre humanitaire que je poursuis son bienfaisant appui. J'ai donc invité le prince-évêque de Breslau, que je sais pénétré des intentions de Votre Sainteté, à prendre, en qualité de mon délégué, part à la conférence.

Je saisis volontiers cette occasion pour renouveler à Votre Sainteté l'assurance de mon estime et de mon dévouement personnel.

Signé : GUILLAUME.
Contresigné : DE BISMARCK.

Le Pape répondit, à la date du 14 mars :

Majesté,

Nous rendons grâce à Votre Majesté de la lettre qu'elle a bien voulu nous écrire pour nous intéresser à la conférence internationale qui va se réunir à Berlin dans le but d'améliorer les conditions des classes ouvrières.

Il nous est agréable, avant tout, de féliciter Votre Majesté d'avoir pris tant à cœur une cause aussi noble, aussi digne d'une sérieuse attention et qui intéresse l'univers entier. Cette cause, au reste, n'a cessé de nous préoccuper, nous-même, et l'œuvre entreprise par Votre Majesté répond à un de nos vœux les plus chers.

Déjà par le passé, comme elle le rappelle, nous avons manifesté nos pensées sur ce sujet et, avec notre parole, nous avons fait valoir en sa faveur l'enseignement de l'Eglise catholique, dont nous sommes le chef. Dans une circonstance plus récente, nous avons rappelé de nouveau cet enseignement, et pour que la difficile et important problème soit résolu selon toutes les règles de la justice et que les légitimes intérêts de la classe laborieuse soient dûment sauvegardés, nous avons exposé à tous et à chacun, y compris les gouvernements, les devoirs et les obligations spéciales qui leur incombent.

Sans nul doute, l'action combinée des gouvernements contribuera puissamment à l'obtention de la fin tant désirée. La conformité des vues et des législations pour autant du moins que le permettent les conditions différentes des lieux et des pays, sera de nature à avancer grandement la question vers une solution équitable. Aussi pourrions nous qu'appuyer hautement toutes les délibérations de la conférence qui tendront à relever la condition des ouvriers, comme, par exemple, une distribution du travail mieux proportionnée aux forces, à l'âge et aux sexe de chacun, le repos du jour du Seigneur, et en général tout ce qui empêchera que l'on exploite le travailleur comme un vil instrument, sans égard pour sa dignité d'homme, pour sa moralité, pour son foyer domestique.

Cependant il n'a pas échappé à Votre Majesté que l'heureuse solution d'une question aussi grave requérait, outre la sage intervention de l'autorité civile, le puissant concours de la religion et la bienfaisante action de l'Eglise. Le sentiment religieux, en effet, est seul capable d'assurer aux lois toute leur efficacité, et l'Evangile est le seul code où se trouvent consignés les principes de la vraie justice, les maximes de la charité mutuelle qui doit unir tous les hommes comme enfants du même père et membres de la même famille.

La religion apprendra donc au patron à respecter dans l'ouvrier la dignité humaine et à le traiter avec justice et équité ; elle inculquera dans la conscience du travailleur le sentiment du devoir et de la fidélité et le rendra modeste et honnête.

C'est pour avoir perdu de vue, négligé et méconnu les principes religieux, que la société se voit ébranlée jusque dans ses fondements : les rappeler et les remettre en vigueur est l'unique moyen de rétablir la société sur ses bases et de lui garantir la paix, l'ordre et la prospérité. Or, c'est la mission de l'Eglise de prêcher et de répandre dans le monde entier ces principes et ces doctrines ; à elle, par conséquent, il appartient d'exercer une large et féconde influence dans la solution du problème social.

Cette influence, nous l'avons exercée et nous l'exercerons encore spécialement au profit des classes ouvrières. De leur côté, les évêques et les pasteurs, aidés de leur clergé, en agiront de même dans leurs diocèses respectifs, et nous espérons que cette salutaire action de l'Eglise, loin de se voir contrariée par les pouvoirs civils, trouvera dorénavant chez eux aide et protection ; nous en avons pour garant l'intérêt, d'une part, que les gouvernements attachent à cette grande question, et, de l'autre, l'appel bienveillant que Votre Majesté vient de nous adresser.

ESPAGNE.—LA LOI SUR LE SUFFRAGE UNIVERSEL ; ATTITUDE DES CONSERVATEURS ET DES LIBÉRAUX.—LA PROPOSITION DU SÉNATEUR DE MARCOARTU.—L'ANGLETERRE ET LA CONVENTION DE BERLIN.—Les conservateurs et les libéraux feront peu d'opposition au Sénat à la loi sur le suffrage universel, parce qu'ils sont persuadés que la mission du parti libéral sera terminée avec le mandat des Cortès actuelles. La régente consultera le pays avant la fin de 1890 sous les auspices d'une nouvelle politique et de nouveaux conseillers.

Le gouvernement et le parti libéral sont d'avis que les Cortès actuelles auront encore à voter le projet de réorganisation des circonscriptions électorales pour assurer la représentation des minorités, avant l'expiration de leur mandat en mars 1891.

La proposition du sénateur de Marcoartu, au vue d'établir l'arbitrage international déjà adoptée en première lecture, au Sénat, reviendra au deuxième lecture après les vacances de Pâques. L'auteur de la proposition a reçu à cette occasion de nombreuses lettres de félicitations de France, d'Angleterre d'Autriche et d'autres Etats européens. Ces lettres font prévoir des manifestations analogues dans les Parlements de divers pays, notamment en Danemarck et en Autriche.

A la Chambre, M. Labra a demandé au gouvernement de faire des démarches en vue de faire respecter la convention de Berlin par l'Angleterre, en ce qui touche la question anglo portugaise. Le ministre des affaires étrangères a répondu que, si une puissance prenait cette initiative, l'Espagne la seconderait.

ACADÉMIE DE MÉDECINE, DE PARIS. UNE CURIEUSE RÉVÉLATION.—Le docteur Mesnet a fait, tout dernièrement, à l'Académie de Médecine, une communication des plus intéressantes sur les actes de sorcellerie qui, aux seizième et dix-septième siècles, conduisirent au bûcher des milliers de malheureux.

Les études sur l'hystérie ont expliqué scientifiquement déjà de nombreux faits considérés autrefois comme les indices de la possession diabolique. Mais on ne savait rien encore des *stigmates* ; or l'éminent aliéniste a présenté à l'assemblée une femme, sur le corps de laquelle s'imprimaient en relief et d'une façon persistante tous les signes que l'expérimentateur y trace.

Cette curieuse révélation ne peut manquer d'avoir dans le monde médical un grand retentissement.

Pourquoi s'épuiser en tousser toute la nuit, quand le Pectoral-Cerise d'Ayer *calme*, soulage *et guérit*.

LES SOCIALISTES D'ALLEMAGNE.—LA FÊTE DU 1ER MAI.—M. BEBEL ET LA RETRAITE DE M. DE BISMARCK.—Les ouvriers de Berlin sont décidés à donner à la fête du 1er mai le plus d'éclat possible. Ils ont, d'ores et déjà—à ce qu'annonce le *Post*—loué toutes les grandes salles de concert, toutes les grandes salles de brasserie et des débits de boissons, tous les jardins de la capitale, afin de pouvoir s'y réunir sans être gênés par la présence d'adversaires politiques.

Un comité des principaux chefs de la démocratie socialiste à Berlin publie un appel aux ouvriers de toutes les villes industrielles. Cet appel recommande le chômage du 1er mai et demande que, ce jour-là, les travailleurs tiennent, partout, des réunions dans lesquelles sera signée une pétition pour la fixation de la journée normale à huit heures.

Les démocrates socialistes croient que cette pétition rassemblerait deux millions de signatures.

Dans une réunion tenue à Magdebourg, M. Bebel a parlé de la retraite du prince Bismarck. C'est—a t-il dit—un succès pour la démocratie socialiste, que le chancelier, partisan obstiné de la loi d'exception, ait été forcé de donner sa démission. Dans différents milieux—a ajouté M. Bebel—notamment dans les classes qui dépendent le capital, on a cru que les rescrits marquaient un mouvement de l'empereur d'Allemagne vers la démocratie socialiste et l'intention de faire alliance avec elle. L'orateur socialiste suspend son jugement à cet égard.

BELGIQUE.—LES CONFLITS RELATIFS AUX LOIS DE MILICE, ENTRE LA BELGIQUE ET LA FRANCE.—A la Chambre des représentants, à propos d'une pétition de la veuve Bauduin, le prince de Chimay, ministre des affaires étrangères, a rendu compte des négociations engagées avec la France, au sujet des conflits relatifs aux lois de milice.

M. Woeste a proposé une conférence internationale pour régler cette question.

M. de Chimay s'y est opposé. Il a fait observer que la France est en cause et que les négociations n'ont pas encore abouti.

Boireau, un jour d'émission d'emprunt, passe devant le ministère des finances, et voit la file des souscripteurs qui est en faction depuis plusieurs heures :

—Tout ça pour prêter de l'argent ! Qu'est-ce qu'ils feraient donc s'ils devaient en emprunter ?

MEYER.—Décédé le vendredi 11 avril, à 6 heures, M. CHARLES ROUYER, âgé de 14 ans, natif de Baltimore, Maryland. Les amis et connaissances des familles Rouyer Davis et Chopin, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 4 heures, de sa dernière résidence, No 241 rue Bienville, encorgure Prieur.

Association de Bienfaisance des Fils de la Lorraine.—Décédé, vendredi, 11 avril 1890, à 6 P. M., CHARLES E. ROUYER, natif de Baltimore, à l'âge de 20 ans. Les officiers et les membres de l'Association sont requis de s'assembler à leur salle, samedi, 12 courant, à 3 heures précises P. M., dans le but de rendre les derniers devoirs à leur frère exempt.

Par ordre de

A. P. QUÉRÉ, Président.
JOSEPH V. BOFILL, Secrétaire archiviste.
12 avril—1t

SERVICE FUNÈBRE.

Un service sera célébré le 16 avril, à 7 heures et demie du matin, à l'Eglise Ste Rose de Lima pour le Rév. Père Mutelbron, pour le repos de l'âme de feu FIRMIN PINTAT, décédé le 14 avril 1890.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

6 avril—6 9 12 15

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
H. W. CRABB,
Oakville comté Napa, Californie.
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
PH. FORGET,
150 rue Royale, près St Pierre.
2lmars—

Avis au Public.

Avis est ici donné que HORNOR & BENEDICT, en liquidation, demanderont à la prochaine session de la Législature, permission de poursuivre l'Etat pour services professionnels rendus.

14 mars—14 21 28—4 12 avril

GRANDE EXCURSION A LA Crevasse Nita,
Les Chutes du Niagara et de St-Jacques,
Dimanche, 12 Avril 1890.

Le steamer sûr, solide et confortable.

E. S. COTA,
Fera une grande excursion à la Crevasse Nita au Couvent et au Parc Colomb. Il partira de la rue du Canal à 8 heures et demie précises.
Prix de l'excursion—aller et retour—$1.
Les repas extra.
Le Bakeois est en immense hateur. 1,500 personnes peuvent y trouver à l'aise et sans courir le moindre danger.
Il sera à bord un corps de musiciens et un chanteur. Il y aura équipement restaurant des rafraîchissements du pôle, etc—et toutes les consommations au détail à prix modiques.
Dans les jardins du Couvent, il sera servi un dejeuner.
L'excursion est organisée par les mêmes personnes qui avaient organisé celles faites par le S. E. Lee à la crevasse Mary, en 1889, excursions qui furent si agréables et qui obtinrent un si grand succès. Le bateau sera de retour avant l'interruption du service des chars.
Des commissions pour l'acquisition des privilèges d'un Restaurant, d'une buvette, d'un débit de boissons, seront reçues jusqu'à 3 heures du soir. Vendredi. H. COLOMB.
11 avril—3t 74 rue Gravier.

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de tout-es les maladies des
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie du bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans crainte de manque si d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures secrètes. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes
"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
POUR 1890-91,
Est en voie de préparation par Soards.
Un Annuaire renfermant un chèque de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant libéralement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.
Les valeurs de cet ouvrage, où on pourra trouver 10,000 noms classés, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiquées les adresses—rues et numéros—est apparemment à sont le monde.
On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût ; sa couverture de drap bleu en relief or en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.
Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé
L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 26 mars—

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local ; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de 9 St., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulageait jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats Unis. Prix $1, six flacons, $5. Valant $6 le flacon.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer le mais prix et vous faire orbiter ma Médaille sur travaux reconnus supérieurs.
15 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIEN-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'office formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans
le respect de leur art.
Pose de dents artificiels.

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Lafayette Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 5 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

TH. ROTHENSILDER, Secrétaire. BY. LOCHTE, Président.
16mars—16 an 22 avril.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Werkerling Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

THEO. BRUMMER, Président.
JOS. WECKERLING, Secrétaire.
16 mars—16 an 22 avril

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Peliceau Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction adopté à une réunion tenue le 5 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt deux jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

J. LANGLÉS, Président
CHAS. CHUMACHER, Secrétaire.
16 mars—au 22 avril

Nouvelle-Orléans 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Louisiana Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution adoptée par le bureau de direction à une réunion tenue le 12 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

F. W. DIEHMANN, Président.
H. ENGELHARDT, Secrétaire.
16 mars—16 an 22 avril

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Southern Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 27 février 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

E. PRAGST, JR., Président.
H. ZIEGLER, Secrétaire.
16 mars—16 an 22 avril

A LOUER.
L'HOTEL COSMOPOLITAN
Ayant 32 chambres et salons ainsi que 4 chambres à bain, 13 et 15 rue Royale.
S'adresser à J. B. SOLARI,
5avril—1m PP 76 rue du Camp.

FILS DE E. B. MUSGROVE,
SUCCESSEURS DE
MUSGROVE & CUMMINGS,
AGENTS D'ASSURANCE ET COURTIERS.
171 RUE GRAVIER.
22 mars—1m

VIN GALLEGOS,
50 CENTS LE GAL.
HENRY L VILLERE
Avec E. Deléry, Pharmacien,
355 Dauphine, coin Marterce,
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Deléry.
Sept—1an—Dim Mar. Jeu.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805,
BUREAUX : 3 rue Carond